

# Guide méthodologique

## Magistère 22/23

### **Dissertations**

Afin de valider le Magistère vous devez rendre **quatre dissertations**, soit une dissertation par séminaire. Les responsables de chaque séminaire envoient une liste de sujets parmi lesquels vous ne choisissiez qu'**un seul sujet**. Les dissertations doivent compter au maximum **5000 signes (espaces compris)** et sont à rendre **un mois après la fin du séminaire** (la date exacte sera précisée lors de l'envoi des sujets). La dissertation est à envoyer **sous format PDF** à l'adresse [formation-continue@iremмо.org](mailto:formation-continue@iremмо.org). **Le document doit être intitulé ainsi** : Nom\_Prénom\_Nom du séminaire (Par exemple : Dupont\_Marie\_Droit international).

#### Indication méthodologique :

Les dissertations ne comptant que 5000 signes, celles-ci doivent être extrêmement synthétiques et précises. Toute citation doit être référencée en conformité des règles en la matière et de manière cohérente tout au long du travail. Il est possible de rédiger ces travaux en anglais. Le plagiat est strictement interdit.

### **Mémoire**

En plus des quatre dissertations, vous devez rendre **un mémoire final** et le soutenir devant un jury composé de deux personnes : votre directeur de mémoire et une personne de son choix. Le mémoire doit compter **aux maximum 40 000 signes (espaces compris)**.

#### Indication méthodologique :

Il s'agit d'un mini-mémoire, les 40 000 signe représentant environ 25 pages. **Votre sujet doit être très spécifique et précis**, ainsi que la manière dont vous l'explorez. De même que pour les dissertations, toute citation doit être référencée en conformité des règles en la matière et de manière cohérente tout au long du travail. Il est possible de rédiger le mémoire en anglais si vous recevez l'accord de votre directeur/directrice de mémoire.



\*Votre mémoire doit comporter **une page de garde** (qui n'est pas incluse dans les 40 000 signes) avec l'intitulé exact de votre mémoire, votre nom, le nom de votre directeur de mémoire et la date du rendu de mémoire.

\* Vous devez élaborer votre propos en utilisant un plan clair et visible.

\* Vous avez la possibilité d'utiliser des notes en bas de page mais celles-ci sont comprises dans les 40 000 signes. En revanche, la bibliographie et les annexes rajoutées à la fin du mémoire ne sont pas comprises.

#### Calendrier :

#### **Novembre 2022 : Réunion méthodologique**

Lors de la réunion, des indications méthodologiques importantes vous seront données. Vous aurez aussi la possibilité de poser tout type de questions concernant votre sujet.

#### **Janvier 2023 : Dépôt des sujets de mémoire**

Le sujet de mémoire est à envoyer à l'adresse [formation-continue@iremмо.org](mailto:formation-continue@iremмо.org). Si vous n'avez pas de sujet précis, vous avez la possibilité de préciser une thématique qui vous intéresse et l'équipe de l'iReMMO vous dirigera vers un directeur ou une directrice, qui vous aidera à définir un sujet.

#### **Février 2023 : Premier contact avec le directeur/la directrice**

Votre directeur/directrice de mémoire est choisi pour vous par l'équipe de l'iReMMO après le dépôt de votre sujet de mémoire. Vous serez mis.e en contact avec votre directeur/directrice qui vous aidera à affiner votre sujet et à développer votre propos. Si vous souhaitez travailler avec une personne spécifique (faisant partie de l'iReMMO), vous pouvez le préciser lors du dépôt de votre sujet de mémoire. Cela sera pris en compte lors du choix de votre directeur/directrice.

#### **Juin 2023 : Date du dépôt du mémoire**

Le mémoire final est à envoyer à l'adresse [formation-continue@iremмо.org](mailto:formation-continue@iremмо.org) ainsi qu'à  **votre directeur/directrice de mémoire** sous format PDF. Le document doit être intitulé ainsi :



Nom\_prénom\_nom du directeur de mémoire (Par exemple : Dupont\_Marie\_Jean Paul Chagnollaud)

### **Entre juin 2023 et juillet 2023 : Soutenance**

La date de votre soutenance sera fixée par l'équipe de l'iReMMO. Lors de l'envoi des mémoires **merci de préciser vos disponibilités** pour la soutenance ainsi **que la manière dont vous souhaitez l'effectuer** (en ligne ou en présentiel).

La soutenance dure **une heure**. Pendant les premières **dix minutes** vous devrez présenter votre travail **sans le résumer** : vous pourrez parler des raisons pour lesquelles vous avez choisi votre sujet, les difficultés que vous avez rencontrées, ce que le travail vous a apporté, etc. Ainsi, il ne s'agit pas de répéter ou résumer votre mémoire mais de présenter de nouveaux éléments concernant le processus de son élaboration. Vous aurez par la suite **une conversation de 30-50 minutes** avec le jury concernant votre travail, votre méthodologie et vos conclusions.